

# Appel pour un référendum sur le mariage pour tous

Convaincus que le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe entraînerait, s'il était adopté, des changements considérables dans notre société, des remises en cause majeures dans le droit des personnes et des incertitudes graves dans la filiation,

Constatant qu'il instaurerait un véritable droit à l'enfant et inquiets des lourdes conséquences que ce droit pourrait avoir sur toutes les familles,

Mesurant la forte incitation qui serait ainsi créée en faveur du recours à toutes les techniques de procréation médicale et à la procréation pour autrui, avec le risque de marchandisation du corps qu'elles impliquent,

Conscients que les risques humains et sociaux que comporte ce texte sont d'autant plus grands qu'une fois mises en œuvre ces dispositions seraient très difficilement réversibles,

Considérant qu'un bouleversement aussi profond des principes qui fondent la famille, la société et la civilisation ne peut être le fait de la loi ordinaire,

Considérant qu'il n'est pas nécessaire de dénaturer l'institution du mariage et de bouleverser la filiation pour assurer l'égalité en droit de tous les couples alors qu'elle peut l'être par une alliance civile ou un contrat d'union civile,

Soucieux de préserver la cohésion des Français que ce sujet divise, députés et sénateurs, nous demandons solennellement au président de la République de soumettre à référendum le projet de loi sur « le mariage pour tous » afin que chaque Français puisse peser toutes les conséquences et se prononcer en conscience après qu'il y ait eu un vrai débat dans le pays.